

MONTRÉAL 'VILLE-MONDE'

Manuel Meune, Juan C. Godenzzi et Daphné Morin (éds.)

Section d'études hispaniques
Département de littératures et de langues du monde
Université de Montréal

*La multiformité
linguistique vue
par des locutrices
et locuteurs*



Collection *Cahiers de recherche*

Montréal, 'ville-monde' : la multiformité linguistique vue par des locutrices et locuteurs

© 2021

Section d'études hispaniques

Département de littératures et de langues du monde

Université de Montréal

ISBN : 978-2-9820254

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.

❖ TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
Montréal, le monde et les langues : réflexions sur le tropisme linguistique <i>Juan C. Godenzzi</i>	
CHAPITRE 1	13
L'espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles <i>Manuel Meune</i>	
CHAPITRE 2	43
Comment résoudre le problème de la communication en contexte de diversité linguistique? Points de vue de locutrices et locuteurs à Montréal <i>Daphné Morin</i>	
CHAPITRE 3	67
De l'île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes <i>Manuel Meune et Nicolas Groulx</i>	
CHAPITRE 4	91
Montréal, 'ville-monde' racontée en anglais <i>Daphné Morin</i>	

❖ REMERCIEMENTS

Les chercheurs responsables du projet *Montréal, 'ville-monde'* sont Juan C. Godenzzi et Manuel Meune. Ils sont, avec Daphné Morin, les éditeurs du présent volume.

Les entretiens et les transcriptions ont été réalisés en 2018 et 2019, principalement par Éveline Laurent et Boris Romero, mais aussi par quelques autres étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal.

En 2020 et 2021, Daphné Morin et Nicolas Groulx ont contribué à l'analyse des données et à la diffusion des résultats.

Remerciements généraux

Nous souhaitons remercier ici le CELCP (Centre de recherche des études littéraires et culturelles sur la planétarité, Université de Montréal) pour le financement du projet. Nous sommes reconnaissants envers Simon Harel et Heike Harting, codirecteurs du centre, pour leur appui.

Enfin, les contributrice et contributeurs de ce volume remercient chaleureusement les 27 participantes et participants qui ont eu la générosité de partager leurs points de vue sur la question – parfois délicate – de la dynamique des langues à Montréal. Leurs réflexions sont le cœur de cette première publication.

Chapitre 2

L'autrice aimerait remercier les professeurs Manuel Meune, Enrique Pato et Patricia Lamarre, ainsi que Guillaume Beauchamp, pour leur lecture critique et leurs précieux conseils, de même que Margot Olivera pour son aide à la traduction des extraits du corpus.

La rédaction de ce chapitre aurait été impossible sans le travail et les entrevues menés à bien par la cohorte 2018 du cours *ESP 3550 – L'espagnol d'Amérique* de l'Université de Montréal, à savoir : Christina Beaudry-Cárdenas, Kalinka Desmarais, Andreina Díaz Zambrano, Yudelkis Domínguez Medina, José Luis Fuentes Flores, Philippe Gagnon, Stephanie Hadrill, Maude Jalbert, María Pons Mora, Jorge Sepúlveda, Addis Tajdivand-Echevarria et Sarah Vives R.

Enfin, un merci sincère et ressenti au professeur Juan C. Godenzzi pour son appui, sa confiance, ses recommandations et ses encouragements continus, sans lesquels ce texte n'aurait pas vu le jour.

Chapitre 3

Les entretiens en français ont été menés par Éveline Laurent, alors étudiante à la maîtrise en études allemandes. C'est également elle qui en a fait la transcription, et les deux auteurs tiennent à la remercier chaleureusement pour son professionnalisme.

❖ CHAPITRE 1

L'espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles

Manuel Meune

Nous proposons ici d'analyser les représentations linguistiques qui apparaissent dans les « cartes mentales » que nous ont fournies quinze informatrices et informateurs habitant à Montréal, de langues maternelles et d'âges variés, dont certain.e.s sont originaires de Montréal et d'autres sont d'ancien.ne.s immigrant.e.s. À la fin d'un entretien semi-directif mené par une étudiante ou un étudiant participant au projet *Montréal, 'ville-monde'*¹, il leur était demandé d'illustrer spontanément la répartition des groupes linguistiques à Montréal en utilisant un fond de carte qui comportait les contours de l'île de Montréal, les cinq principaux ponts menant à la Rive-Sud et un cercle schématisant le Mont-Royal.

Nous entendons ici « carte mentale » dans le sens que lui ont donné les géographes de géographie culturelle ou urbaine, mais aussi des chercheuses et chercheurs qui, dans leur sillage, ont appliqué la méthode à différentes sciences humaines et à des contextes très variés. Jean-Pierre Staszak (2003, p. 132) définit les cartes mentales comme l'« expression cartographique d'une représentation subjective de l'espace ». Ces cartes offrent l'avantage d'être relativement faciles à réaliser, et donc à collecter. Par leur aspect presque ludique – les consignes données peuvent être très simples –, elles sont un outil de communication idéal entre les scientifiques et le public « profane ».

L'interprétation de ces cartes peut être complexe puisqu'il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui relève de l'individuel ou du collectif. Or, ce type de représentation cartographiée doit permettre idéalement d'accéder à l'imaginaire spatial que nourrissent à la fois des personnes considérées isolément et les collectivités dans lesquelles elles évoluent – concernant par exemple la segmentation sociale ou ethnique d'une ville ou d'un quartier. Dans le cas qui nous occupe, nous ne visons pas une représentativité en termes de genre, d'origine ethnolinguistique, de classe sociale, de formation scolaire ou professionnelle, etc. Nous faisons toutefois le postulat qu'un groupe de quinze personnes qui vivent la ville au quotidien offre une matière déjà dense à analyser, et que l'éventail des réactions peut éclairer les questions linguistiques d'une façon signifiante, même si nos répondant.e.s ont un profil social relativement semblable, la plupart ayant suivi une

¹ Nous soulignons le travail de tous ceux et celles qui ont contribué au projet dans la section *Remerciements*, au début de ce volume. Pour plus de détails concernant les objectifs du projet pilote, voir le texte de Godenzzi en introduction.

formation universitaire². Nous choisissons d'étudier ici les « cartes brutes », riches d'enseignements, sans les mettre en lien avec le profil sociolinguistique des répondant.e.s ou avec d'éventuels commentaires apparus dans les entretiens – ceux-ci faisant l'objet d'analyses séparées. Les représentations véhiculées par les cartes sont d'un type particulier, parce qu'elles recourent au langage à la fois verbal et visuel (couleurs, formes géométriques, etc.). Mais les messages sont les mêmes que ceux qu'on pourrait observer en faisant appel à d'autres types de collecte d'informations.

La représentation linguistique, en tant que forme particulière de représentation sociale, peut être envisagée comme une « micro-théorie » destinée à interpréter rapidement un ensemble de phénomènes, parfois sous la forme d'une « maxime stéréotypée » (v. Cavalli et Coletta, 2003, p. 17) – du type « les Suisses sont tous bilingues », « les francophones d'Ontario sont assimilés », etc. Elle est « un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations », ou encore « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Cavalli, 1997, p. 83; d'après Jodelet, 1989).

Si l'adéquation entre les représentations et la réalité objective n'est pas l'objet central de l'analyse, il n'est pas interdit de comparer parfois les représentations subjectives et les données statistiques afin de préciser l'interprétation de certains faits. Car si les représentations linguistiques contribuent à construire la vie sociale, il serait absurde de considérer que cette réalité créée subjectivement n'a aucun lien avec la réalité qu'on peut décrire statistiquement. Pour prendre un exemple théorique, si une représentation qui circule dans la sphère médiatique stipule que « le français comme langue maternelle est très minoritaire dans le quartier X », le fait de pouvoir constater que ce n'est *pas* le cas n'est pas inutile. Inversement, il ne suffit pas de marteler certaines informations pour que des représentations « scientifiques » s'imposent dans l'espace social et pour qu'on puisse ignorer le rôle des représentations dissonantes.

Avant d'en venir à l'analyse des cartes mentales devant illustrer la répartition spatiale attribuée aux principales langues parlées à Montréal, il nous a paru important d'évoquer la façon dont les questions linguistiques ont été représentées dans quelques atlas de référence canadiens parus dans la deuxième moitié du 20^e siècle, de 1967 à 1990. Nous en avons choisi six (v. ci-dessous, fig. 1)³ – auxquels s'ajoute un atlas interactif en ligne contemporain. Il s'agit d'entamer une réflexion sur la pérennité de certaines représentations collectives et sur la façon dont les cartes peuvent façonner l'imaginaire au fil des décennies. Car même si les personnes interrogées ignorent l'existence des atlas cités, déjà anciens, et qu'il n'y a pas de filiation directe entre les cartes d'atlas et les cartes mentales, ces atlas expriment (et influencent) les représentations sociales qui circulent par le biais des médias, à l'école, etc. Nos informatrices et informateurs ne peuvent donc y avoir

² Les entretiens, menés en anglais, en français ou en espagnol, ont été réalisés au printemps 2018. Les 15 informatrices et informateurs évoqué.e.s sont les personnes qui, parmi les 27 adultes ayant participé à l'enquête, ont fourni une carte.

³ Leurs coordonnées complètes figurent au début de la bibliographie (classement alphabétique par titre).

échappé totalement et, en cela, ces cartes d'atlas offrent des repères qui permettent de situer l'analyse dans une perspective plus large.

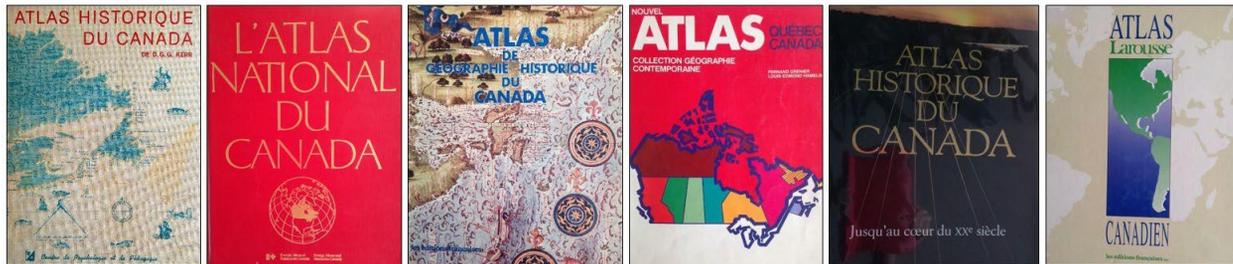


Figure 1

1. La représentation des groupes ethno linguistiques dans quelques atlas du Canada

1.1. Cartographie et idéologie : considérations générales

La représentation des langues dans la cartographie est un enjeu hautement social ou politique. Historiquement, les cartes, et en particulier les atlas, ont été de grands vecteurs d'idéologies. Si tous les atlas, historiques ou géographiques, ne proposent pas des cartes à teneur linguistique, celles-ci sont relativement fréquentes dans les atlas de pays officiellement plurilingues (Canada, Suisse, Belgique, etc.). Dans ces pays, les diverses idéologies linguistiques en vigueur peuvent valoriser parfois l'unilinguisme et le principe de « territorialité de la langue » (une seule langue officielle par territoire; coexistence de zones unilingues clairement délimitées), ou au contraire le principe de « liberté de la langue » (en matière scolaire, juridique, etc.), ou encore le plurilinguisme individuel – indépendamment des questions de langue(s) officielle(s).

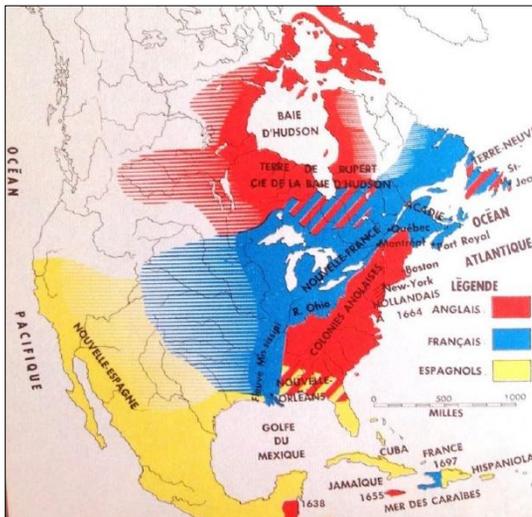
Parfois, les postulats idéologiques sont exprimés de façon assumée, mais bien souvent, ils apparaissent « en creux », lorsque les personnes qui conçoivent les atlas « oublient » plus ou moins volontairement de traiter certains aspects, par exemple s'il n'existe aucune carte représentant la diversité ethno linguistique autrement que par le prisme des langues officielles. Outre les impératifs techniques et la prise en compte des attentes supposées du lectorat, la présence ou l'absence de certaines cartes semble intimement liée à la politique linguistique d'un pays. Ainsi, on ne s'étonne guère que dans les atlas en provenance de France, pays officiellement unilingue où l'on ne pose aucune question linguistique dans les recensements, il n'y ait pratiquement pas de cartes à teneur linguistique – alors que la France est historiquement l'un des pays européens à la diversité linguistique la plus marquée.

Les cartes linguistiques, qu'elles affichent leurs couleurs chatoyantes ou qu'elles brillent par leur absence, laissent aussi transparaître la « valeur » attribuée à certaines langues sur le marché linguistique – pour reprendre le terme de Pierre Bourdieu (1982, pp. 14-15). Les échanges linguistiques, quelles que soient leurs modalités, reflètent bien souvent les relations de pouvoir, économique et symbolique, qui existent entre groupes sociaux dominants et dominés. Lorsqu'ils se réduisent à une coexistence de couleurs, ces rapports de

force semblent toutefois parfois neutralisés ou enjolivés par la représentation cartographiée – à moins qu’ils ne soient au contraire exacerbés en figeant certaines représentations des « camps en présence ». Il apparaît donc d’autant plus important de « faire parler les cartes ».

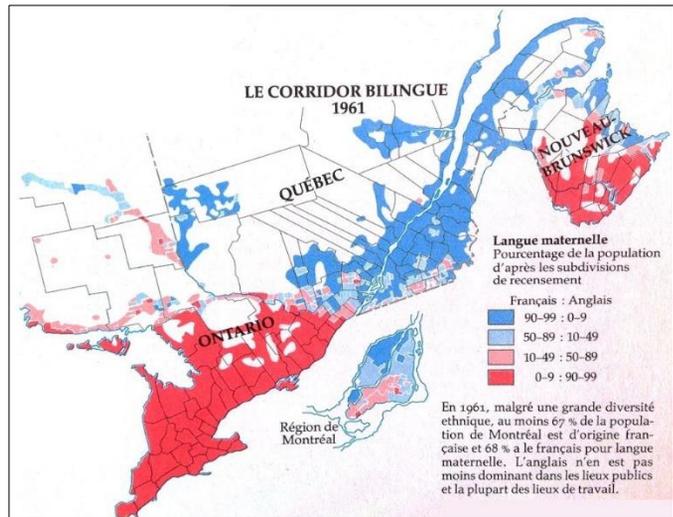
1.2. De l’histoire guerrière aux antagonismes linguistiques contemporains

S’agissant des cartes à teneur linguistique dans les atlas généralistes sélectionnés, on est frappé par la focalisation sur la dualité entre anglophones et francophones; celle-ci peut être propice à alimenter le rêve de « grandeur continentale », prospectif ou nostalgique, ou, au contraire, la peur de voir son groupe d’appartenance réduit – en particulier dans le cas des francophones – à une « peau de chagrin » territoriale. On remarque du reste que, bien souvent, les couleurs utilisées pour représenter les langues française et anglaise sont les mêmes que celles qui désignent les « Français » (bleu) et les « Anglais » (rouge) dans les cartes à teneur historique – couleurs qui étaient aussi celles des uniformes. Qu’on le veuille ou non, la « couleur des langues », qu’on pourrait penser n’être qu’une convention neutre, s’ancre dans une histoire qui est vue largement comme celle d’une rivalité entre les deux principaux groupes euro-canadiens. C’est en tout cas ce que suggère la comparaison entre les cartes 1 et 2.



Carte 1

« Sphères d’intérêts européens »,
Atlas historique du Canada, 1967, p. 12



Carte 2

« Composition de la population »,
Atlas historique du Canada, t. III, 1990, planche 4

La carte 1 indique les terres revendiquées par les « Français », les « Anglais » et les « Espagnols » aux débuts de l’histoire coloniale en Amérique du Nord. Même si on remarque l’usage de hachures (à propos de territoires dont la souveraineté est disputée par les puissances européennes), on constate que globalement, la technique vise à appliquer une couleur au plus grand territoire possible, même faiblement peuplé et très peu parcouru par les Européen.ne.s (voir en particulier les îles arctiques).

La carte 2 indique la répartition des langues française et anglaise dans l'est du Canada en 1961, de part et d'autre du « corridor bilingue » qui va de Sault-Sainte-Marie (ouest de l'Ontario) à Moncton (est du Nouveau-Brunswick), en passant par la vallée de l'Outaouais et le sud du Québec. Hors de cette bande bilingue aux couleurs plus pâles, on trouve du rouge vif et du bleu vif, qui suggèrent l'uniformité linguistique des territoires concernés et instaurent une sorte de lien indéfectible entre langue et territoire. Hormis le thème du bilinguisme, il n'est question de diversité linguistique que de façon secondaire – dans un petit encart en bas à droite –, et l'accent est mis délibérément sur la minorisation des francophones dans la vie publique et professionnelle :

En 1961, *malgré une grande diversité ethnique* [nous soulignons], au moins 67% de la population de Montréal est d'origine française et 68% a le français pour langue maternelle. L'anglais n'en est pas moins dominant dans les lieux publics et la plupart des lieux de travail.

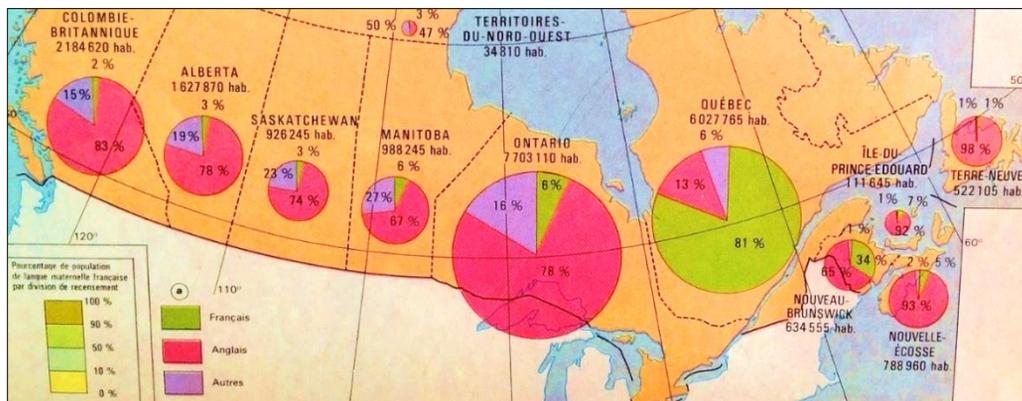
Il ne s'agit évidemment pas de nier le fait que les francophones, depuis la fin du 18^e siècle, étaient dans une situation de domination manifeste, mais simplement de rappeler que les perceptions actuelles du poids du français, de l'anglais et des langues « autres » peuvent être tributaires de représentations abstraites ou, comme ici, visuelles, très ancrées dans les consciences – nous y reviendrons.

1.3. La représentation des « autres »

Les « autres » (ou les « autres langues ») apparaissent dans certains, mais pas dans tous les atlas qui constituent le corpus. Et comme nous allons le voir, ils sont une catégorie dont la composition peut varier fortement.

1.3.1. L'invisibilisation des langues autochtones et allochtones autres que celles du « couple dominant »

Il arrive que le terme « autres » regroupe dans une grande catégorie toutes les langues autochtones et allochtones autres que le français ou l'anglais, et qui ne relèvent donc pas de ce qu'on pourrait appeler le « couple dominant » – même si, dans le cas du français en particulier, une langue peut être à la fois dominante et dominée. C'est le cas dans la carte 3 (v. ci-dessous), qui indique la part conférée à chacun des trois groupes



Carte 3

« Canada : langues parlées », *Nouvel Atlas Québec Canada*, 1980, p. 29

linguistiques constitués en fonction de la langue maternelle : les « autres » langues se voient ainsi attribuer le violet. Si l'anglais reste associé au rouge, le français, une fois n'est pas coutume, est en vert.

Dans d'autres cartes (v. cartes 4 et 5, plus bas), on retrouve la dichotomie rouge-bleu, et « les autres » se voient attribuer la couleur verte. On peut ici se rappeler le best-seller de l'écrivain est-allemand Thomas Brussig, *Helden wie wir* (trad. française : *Le complexe de Klaus*), où le narrateur évoque ses souvenirs de cours de géographie dans la RDA communiste: « Les pays capitalistes étaient bleus, les pays socialistes étaient rouges, les pays en développement étaient comme les tomates; d'abord ils étaient verts, puis ils devenaient rouges ». Les territoires colorés en vert ici auraient-ils eux aussi vocation à devenir rouges?

Au-delà de la boutade, il importe de rappeler que les « autres », autochtones comme allochtones, ont historiquement été vu.e.s comme devant s'assimiler à la langue majoritaire, l'anglais – et, plus récemment, à la langue française au Québec. Même avant que la catégorie « allophones » ne se répande dans le vocabulaire sociopolitique au Canada, la construction d'une catégorie disparate « ni anglais ni français » fait en sorte que la seule voie qui semble suggérée est que celles et ceux qui parlent ces « autres langues » – lesquelles ne sont pas nommées plus précisément –, se fondent dans la masse des anglophones ou des francophones pour parvenir à une existence pleine et entière; bref, que chacune et chacun « choisisse son camp ».



Carte 4 (haut) et carte 5 (bas)
 « Langues maternelles », *Atlas national du Canada*, 1973, pp. 117-118

En comparant ces deux cartes, on remarque en outre l'importance de la granularité, du degré de fragmentation en unités de référence plus ou moins grandes. Plus l'unité spatiale choisie est vaste, plus la carte

donne une vision contrastée et polarisée de la situation. Dans la carte du haut, où la couleur est attribuée selon le pourcentage du groupe linguistique majoritaire dans les différentes « divisions de recensement », le vert domine non seulement dans les Territoires du Nord-Ouest (où sont parlées plusieurs langues autochtones, dont l'inuktitut – dans ce qui est aujourd'hui le Nunavut), mais aussi dans le nord du Québec et de l'Ontario, c'est-à-dire dans des régions où l'on parle le cri et – au Québec uniquement – l'inuktitut. Le vert (vert olive et vert forêt) apparaît dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta (principalement en raison des langues autochtones), mais aussi dans le sud du Manitoba, où ce sont plutôt les allophones d'origine européenne qui « verdissent » l'espace concerné.

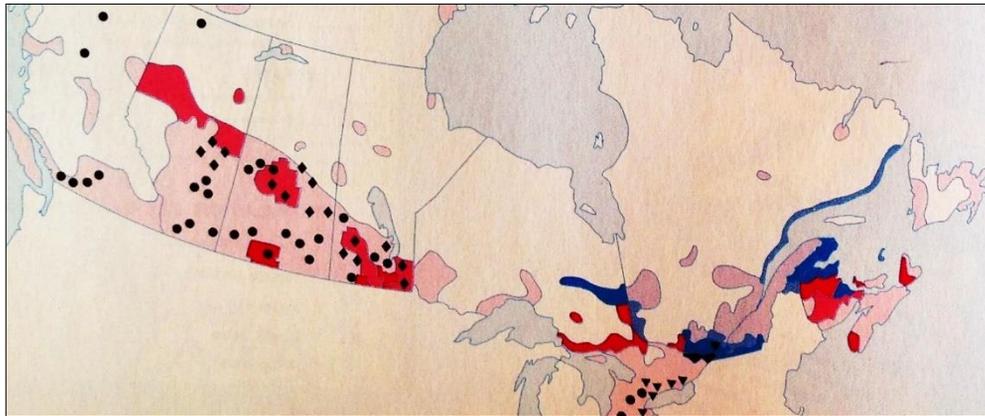
Néanmoins, si l'unité de référence devient la province, comme dans la carte 5 (en bas), le tableau est quelque peu différent. Au sud, la dichotomie traditionnelle liée aux langues officielles – rouge-anglais / bleu-français – est renforcée. Le Québec devient entièrement bleu vif et les autres provinces se répartissent sur le spectre rouge-orange plus ou moins vif (très vif à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, très pâle au Manitoba). Le vert a en tout cas rétréci et ne s'observe que dans les Territoires du Nord-Ouest, occupant une position plus marginale.

Il ne s'agit pas de dénier toute légitimité aux cartes dont la granularité est grossière. Elles peuvent être très utiles afin d'obtenir des perspectives différentes. Mais on observe par exemple que dans les journaux généralistes, les cartes sont souvent schématiques, ce qui peut favoriser l'intériorisation d'images peu nuancées de la réalité. D'autre part, le fait de recourir à une catégorie « autres » sans même nommer les principales langues en légende n'est pas anodin. Cela revient à contribuer à l'œuvre d'invisibilisation des locutrices et locuteurs de langues autres que le français et l'anglais. Cela n'est guère surprenant dans la mesure où le discours dominant, à partir de la fin du 19^e siècle, a longtemps défendu l'idée qu'il serait « normal » que les « autres » suivent une scolarité en anglais et s'assimilent à la langue principale du pays. Ceci valait du reste pour le Québec, avant que l'argument de la « normalité » soit également appliqué à la langue française, lorsqu'à partir des années 1960, les enjeux plus strictement linguistiques prirent progressivement le pas sur l'attachement conjoint à la langue et à la catholicité.

Du côté allochtone, cela valait pour les immigrant.e.s assez récents (par exemple d'origine allemande ou ukrainienne, même là où ils étaient très nombreux) et parfois pour les Canadiennes et Canadiens francophones à l'extérieur du Québec – qu'on pense en particulier au Manitoba. Du côté autochtone, on sait que la politique d'assimilation culturelle et linguistique forcée, aujourd'hui largement qualifiée de génocide culturel, a perduré jusque vers la fin du 20^e siècle, sans que la population majoritaire s'en émeuve beaucoup. La question des enfants arrachés à leur famille pour être envoyés dans des pensionnats n'a été intégrée qu'assez récemment au débat sociétal, et de ce point de vue aussi, il n'est guère étonnant que les atlas de la fin du 20^e siècle ne problématisent pas plus la question des langues autochtones.

1.3.2. *Mosaïque et superposition : l'apparition timide des « allophones »*

Certaines cartes introduisent celles et ceux qui, à partir de la fin des années 1980, seront couramment appelés « allophones ». Sur la carte 6 (v. ci-dessous), l'information principale reste la question du poids respectif des francophones et des anglophones, mais de petites formes géométriques noires indiquent la présence d'« autres langues », en l'occurrence toutes d'origine européenne : triangle (« italien »), cercle (« allemand ») et losange (« ukrainien ») :

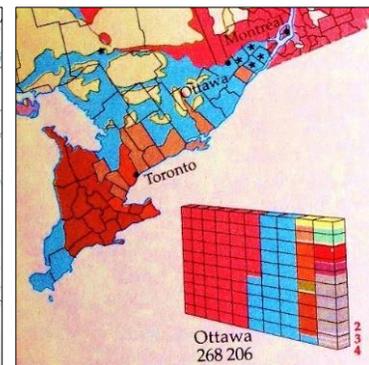


Carte 6
« Les minorités », *Atlas Larousse canadien*, 1990, p. 42

Parfois, la présence d'autres langues allochtones est indiquée de façon moins allusive, mais elle l'est encore de façon indirecte, au sens où on doit la déduire de l'origine ethnique. Or, comme dans la carte 7 (v. ci-dessous), qui représente la situation en 1911, certaines origines ne renseignent guère sur la langue parlée par les personnes concernées, en particulier lorsqu'une langue est soumise à une forte pression assimilatrice (le gaélique pour les « Irlandais ») ou lorsqu'on a affaire à un État plurilingue (dans les cas des « Autrichiens »). Toujours est-il que des couleurs autres que celles qui sont associées à l'anglais et au français viennent ici nuancer la bipartition ethnolinguistique traditionnelle du Canada.



Carte 7
« La mosaïque canadienne : les Ethnies », carte 2,
Atlas de géographie historique du Canada, 1990, p.48



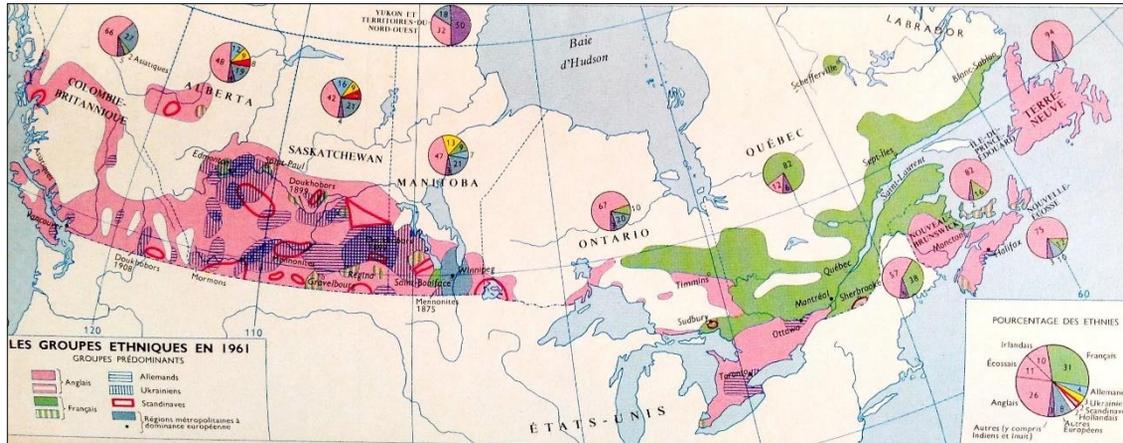
Carte 8
« Composition de la population », *Atlas historique du Canada*, t. III, 1990, planche 4

Le Québec et la Colombie britannique apparaissent relativement homogènes, mais les provinces atlantiques et l'Ontario sont plus bigarrés. Et surtout, les Prairies ressemblent à une véritable mosaïque. On sait que cette métaphore a accédé à la notoriété à partir des années 1980, en particulier par volonté de se dissocier du modèle (ou du mythe) étasunien du creuset (*melting pot*). Outre la représentation des groupes ethniques mentionnés en légende, on remarque même une catégorie « Autres » qui regroupe des origines ethniques non précisées, et suggère donc une complexité plus grande encore.

Cette carte 7 représente une réalité multiculturelle valorisée par le discours officiel à Ottawa. De plus en plus, le Canada est alors construit non seulement comme un pays officiellement bilingue, mais comme le pays par excellence du multiculturalisme – les deux logiques pouvant parfois s'affronter. On ne peut cependant que noter que, sur cette carte, l'effet mosaïque n'est pas élargi aux langues autochtones – pourtant très présentes dans les territoires du Nord du Canada. Les Premières Nations et les Inuit, grands absents, semblent renvoyés ici symboliquement à une altérité non seulement linguistique, mais ontologique. De ce point de vue, ces cartes sont l'inverse de cartes d'Amérique du Nord produites par des autochtones (ou par des « allié.e.s ») afin de contrebalancer les images mentales dominantes, et où l'on trouve uniquement les territoires linguistiques associés aux différentes nations autochtones avant l'arrivée des Européen.ne.s – sans mention des langues européennes ou issues de l'immigration récente.

Notons en observant la carte 8, extraite d'un autre atlas, que l'effet « mosaïque », qui concerne ici l'Ontario, apparaît d'autant mieux que le graphique explicatif affiche les proportions de chaque groupe linguistique sous forme de mosaïque, et que, d'autre part, la granularité est plus fine – l'unité étant la circonscription de recensement.

Terminons ces réflexions sur les atlas en rappelant que toutes les cartes sur la composition ethnique du Canada ne recourent pas à l'effet mosaïque. Dans la carte 9 (v. page suivante), on observe ainsi la superposition de zones colorées, de hachures diverses et de formes géométriques. Les couleurs pleines sont réservées aux deux groupes principaux (rose = « Anglais / Écossais / Irlandais », vert = « Français »), ce qui confirme l'hégémonie symbolique du « couple dominant ». On remarque ensuite sur le fond rose des hachures horizontales pour désigner les « Allemands », des hachures verticales pour les « Ukrainiens », et des zones définies par un trait rouge pour les « Scandinaves ». On note que la catégorie « Autres » semble représenter principalement les autochtones (cf. « Autres (y compris Indiens et Inuit) »), comme en témoignent les 50% que représente cette catégorie dans les Territoires du Nord-Ouest. Mais ils n'ont droit ni à des couleurs pleines ni à des modalités de représentation plus précises.



Carte 9

« La mosaïque canadienne : les Ethnies », carte 2, *Atlas de géographie historique du Canada*, 1990, p. 48

1.3.3. Vers une représentation « exacte » de la diversité linguistique? Les cartes interactives

Les technologies modernes permettent-elles de créer des cartes qui représentent plus fidèlement la diversité linguistique? On peut le penser en consultant le site mis en ligne par le quotidien *Le Devoir*, qui nous invite à visualiser les langues les plus répandues tant à l'échelle du Canada dans son ensemble que, à l'autre bout du spectre, dans telle ou telle rue du voisinage. Même si le site ne rend visibles que les dix principales langues maternelles (et que toutes les langues autochtones, même non apparentées, sont regroupées en une seule catégorie), cela constitue indéniablement une possibilité d'avoir une vision plus nuancée de certaines questions linguistiques.

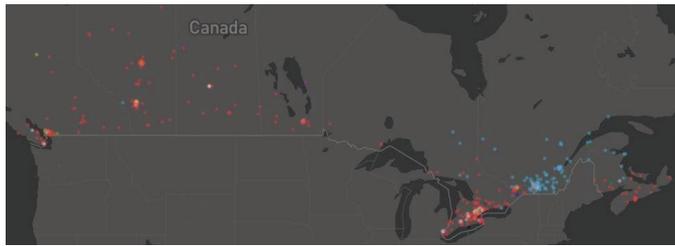
Il s'agit d'une carte interactive réalisée pour *Le Devoir* par Anagraph, une entreprise de géomatique spécialisée en intelligence géospatiale, et alimentée avec des données de Statistique Canada recueillies lors du recensement de 2016⁴. Le fait que le journal québécois ait investi dans la conception de cette carte est sans doute un indice de l'intérêt soutenu du grand public pour les questions linguistiques, mais aussi un rappel de l'enjeu politique qu'elles constituent – car dans un contexte où les débats linguistiques sont récurrents, chacune et chacun peut ici « démocratiquement » interpréter les cartes pour étayer tel ou tel point de vue en fonction de la perspective adoptée.

Cette carte interactive conserve les couleurs « traditionnelles » associées aux langues officielles du Canada (rouge anglais / bleu français). Selon la façon dont on zoome et dézoome, elle offre une granularité différente et donc une multiplication des angles d'analyse. La carte du Canada considéré dans son ensemble (voir carte 10)⁵ est particulièrement simple à décoder. Elle semble calquée sur certaines images nocturnes

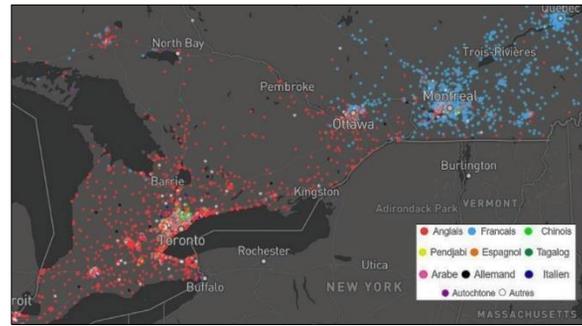
⁴ Pour accéder au site en plein écran, v. Anagraph, <https://langues-maternelles-2016.anagraph.io/>; v. aussi *Le Devoir*, https://www.ledevoir.com/documents/special/17-08_carte-points-recensement/index.html?fbclid=IwAR1f4TipndFaoerbfdJuVABkFrmYWs2OQJxIRLCQphEkRoifpTXF7WB70b0.

⁵ Toutes les cartes extraites de ce site sont des captures d'écran réalisées par nos soins.

prises par satellite, et sur fond noir, elle fait apparaître des points lumineux bleus (Québec, nord de l’Ontario, nord-est du Nouveau-Brunswick) et rouges (partout ailleurs). Il existe certes quelques points de couleur indéterminée, qui suggèrent vaguement qu’il y a « autre chose », mais l’image semble confirmer la dualité canadienne, avec des zones où domine l’une ou l’autre des langues héritées de la colonisation européenne. La carte 11, celle du « corridor Québec Windsor », confirme elle aussi cette dualité, tout en laissant transparaître, à Toronto, une zone multicolore où le vert (« chinois ») semble dominer :

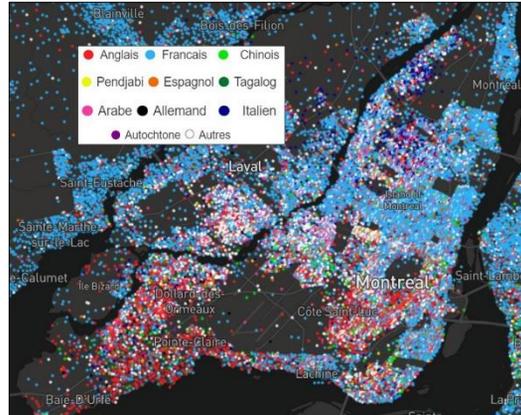


Carte 10



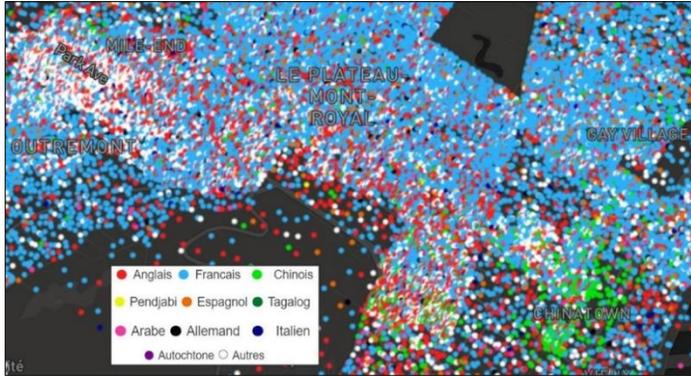
Carte 11

Si on zoome encore, on obtient une carte de la région de Montréal où dominent le rouge (extrême est de l’île de Montréal, ouest de la ville au sud du mont Royal) et le bleu presque partout ailleurs, avec toutefois des quartiers où d’autres couleurs ressortent – par exemple, le vert (« chinois ») ou le bleu foncé (« italien »).

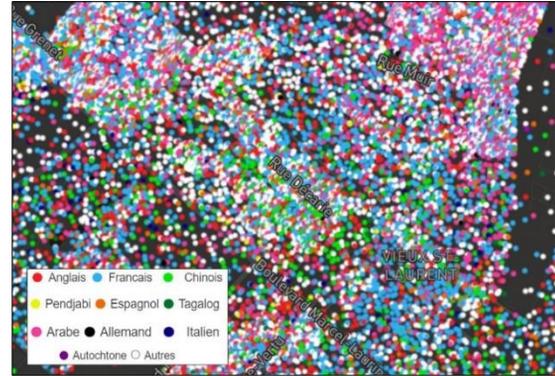


Carte 12

Lorsqu’on grossit davantage encore pour se concentrer sur certains quartiers, le profil linguistique de la population se précise. Sur la carte 13 (v. ci-dessous), le Plateau-Mont-Royal (en haut à droite) apparaît très francophone, mais on voit se dessiner clairement un quartier chinois (en bas à droite) et, vers Parc-Extension (en haut à gauche), une zone où domine la couleur blanche, celle des langues qui ne figurent pas parmi les dix principales – en l’occurrence, il peut s’agir de langues de l’Inde autres que le panjabi. Sur la carte 14 (v. ci-dessous), c’est l’arabe (couleur rose) qui domine dans le quartier de Saint-Laurent (en haut à droite), à l’ouest du secteur représenté dans la carte 13.



Carte 13



Carte 14

2. Les langues dans les cartes mentales de Montréal : tendances lourdes et spécificités

Venons-en maintenant à l'analyse des cartes mentales produites par quinze informatrices et informateurs dans le cadre de l'étude *Montréal, 'ville-monde'*. Rappelons qu'ils devaient localiser les principales langues parlées à Montréal sur un fond de carte qui comportait quelques informations – pour réduire les distorsions qu'aurait induites une « page blanche ». Selon des modalités qui pouvaient différer légèrement selon l'étudiant.e qui menait les entretiens, il était expliqué aux personnes interviewées qu'elles pouvaient être aussi précises que possible, utiliser des couleurs, des flèches, etc., qu'il ne s'agissait toutefois pas de « passer un examen », mais de fournir des indications pouvant aider à comprendre comment les Montréalais.es se représentent leur ville.

2.1. Les « supra-cartes », condensés des cartes individuelles : orientation et aspects généraux

Pour interpréter les résultats, nous commencerons par présenter quelques « supra-cartes ». Nous proposons d'appeler ainsi les cartes constituées par la superposition des indications⁶ données par l'ensemble des répondant.e.s – qu'elles soient conformes ou non à la réalité. Par le biais des couleurs, des types ou tailles de police, etc., ces cartes fournissent entre autres des informations différenciées sur le nombre d'occurrences de certains termes.

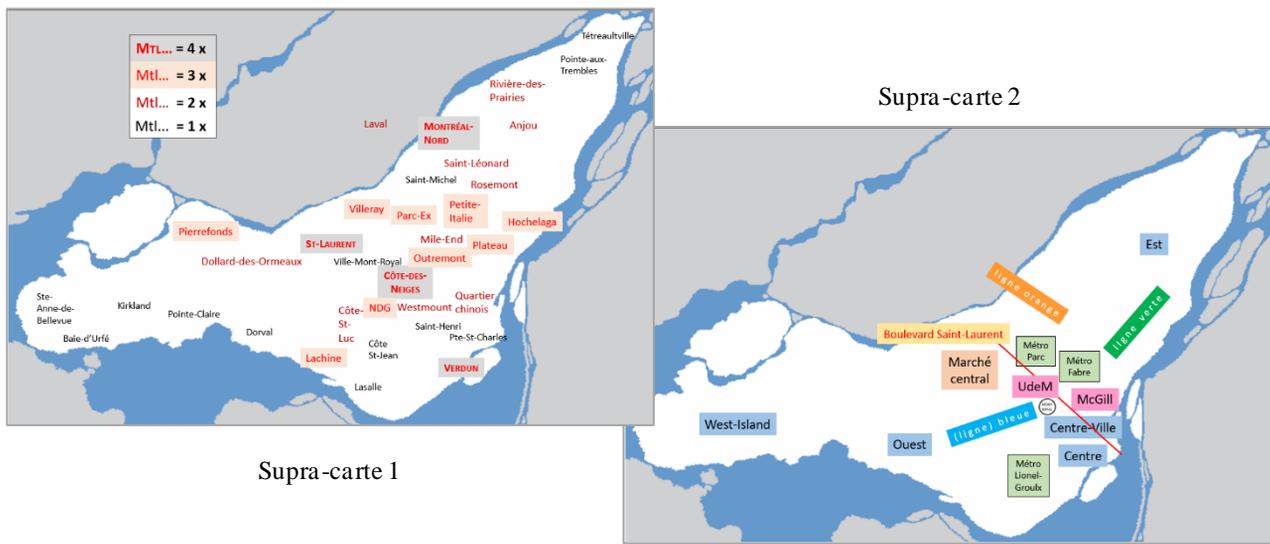
2.1.1. Repères géographiques et administratifs

Si l'on se penche, pour commencer, sur les lieux cités au moins une fois, on peut distinguer les repères généraux (supra-carte 1) et les quartiers (supra-carte 2). Sur la supra-carte 1 (v. ci-dessous) sont notées des appellations générales se référant à de larges segments de l'île de Montréal, parfois désignés par des points cardinaux (Centre, centre-ville, Est, Ouest, West Island). On remarque aussi la présence du boulevard Saint-Laurent, ligne de démarcation mythique entre l'Est (francophone) et l'Ouest (anglophone). Les

⁶ Gueben-Venière (2011) qualifie le résultat de ce traitement par superposition de « carte mentale moyenne ».

répondant.e.s savent sans doute que cette frontière est surtout symbolique, mais elle joue encore un rôle structurant dans les déplacements physiques et dans l’imaginaire des Montréalais.es. Enfin, on trouve des références aux lignes et stations de métro, éléments clés dans la façon d’appréhender l’espace, ainsi qu’à deux des quatre universités montréalaises.

Le deuxième type d’indication pour se repérer sur l’île de Montréal est présenté dans la supra-carte 2 (v. ci-dessous). Il s’agit des municipalités, des quartiers officiels ou des arrondissements officiels – même si les noms ont évolué au gré des fusions et défusions, ces derniers coïncident dans certains cas (Outremont, Plateau-Mont-Royal). Un très grand nombre de lieux de vie sont ainsi cités, de sorte que la supra-carte ressemble à une carte qui représenterait de façon fidèle la plupart des quartiers existants. Ajoutons que les quatre lieux les plus cités sont aussi certains de ceux qui sont identifiés plus tard comme les plus bilingues ou plurilingues (Montréal-Nord, Saint-Laurent, Côte-des-Neiges, Verdun).



2.1.2. Zones réputées uni-/bi-/plurilingues

Parmi les 90 références à une langue que font les répondant.e.s (en légende ou sur la carte elle-même), on trouve, par ordre d’importance, le français et l’anglais (v. fig. 2, plus bas). Loin derrière, mais de façon significative, l’italien occupe la troisième place et fait ainsi office de première « autre langue ». Ceci rappelle l’importance historique des Italiens dans l’histoire de Montréal et du Québec. Car en 1968-69, la « crise de Saint-Léonard » – ville où habitent de nombreux italophones – préfigurait les débats linguistiques des années 1970. Alors que dans cette ville de l’est de l’île de Montréal, nombre d’Italiennes et d’Italiens d’origine souhaitaient continuer à envoyer leurs enfants à l’école en anglais, de plus en plus de francophones de langue maternelle, préoccupé.e.s par la baisse possible de leur poids démographique, s’y opposaient pour exiger que les enfants de parents immigrants récents soient tenus de fréquenter l’école en français. Ceci déboucherait sur l’un des aspects phares de la « loi 101 » (Charte de la langue française) qui, en plus de faire

du français la seule langue officielle du Québec, limiterait l'accès à l'école en anglais à la minorité anglophone « historique » – c'est-à-dire à des personnes ayant elles-mêmes fréquenté une école anglophone.

La quatrième langue est l'espagnol. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un certain nombre de participant.e.s à l'enquête sont hispanophones, mais souligne aussi le poids grandissant d'un groupe linguistique dont la constitution est postérieure à celle du groupe italoophone, tout en étant de plus en plus visible sur l'échiquier montréalais. Les autres langues nommées sont celles de groupes dont la première vague d'immigration est antérieure à celle des Italien.ne.s (chinois, allemand), simultanée ou légèrement postérieure (grec, portugais, créole haïtien), ou plus tardive (arabe, tamoul, tagalog). Notons que six répondant.e.s font figurer sur leur carte le terme « allophones » – tout en nommant parfois d'autres langues que le français et l'anglais –, montrant en cela qu'ils ont en partie intégré la grille de lecture voulant qu'il y ait, en gros, trois catégories linguistiques de Montréalais.es.

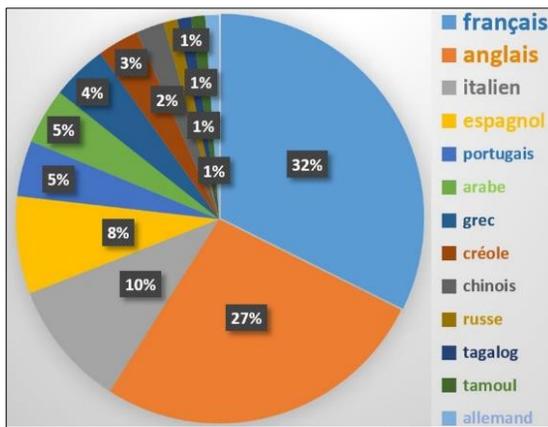
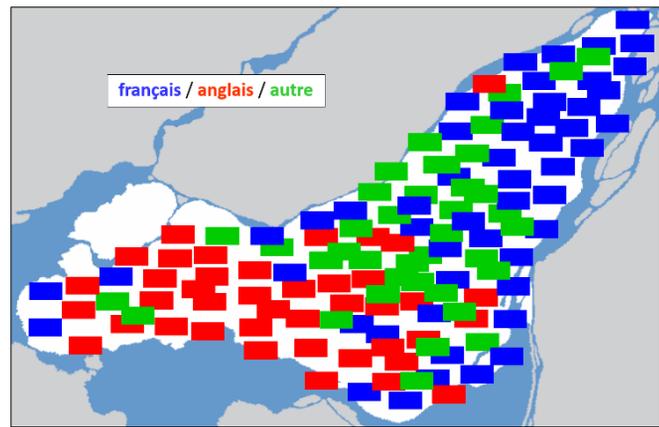


Figure 2 (n = 90)

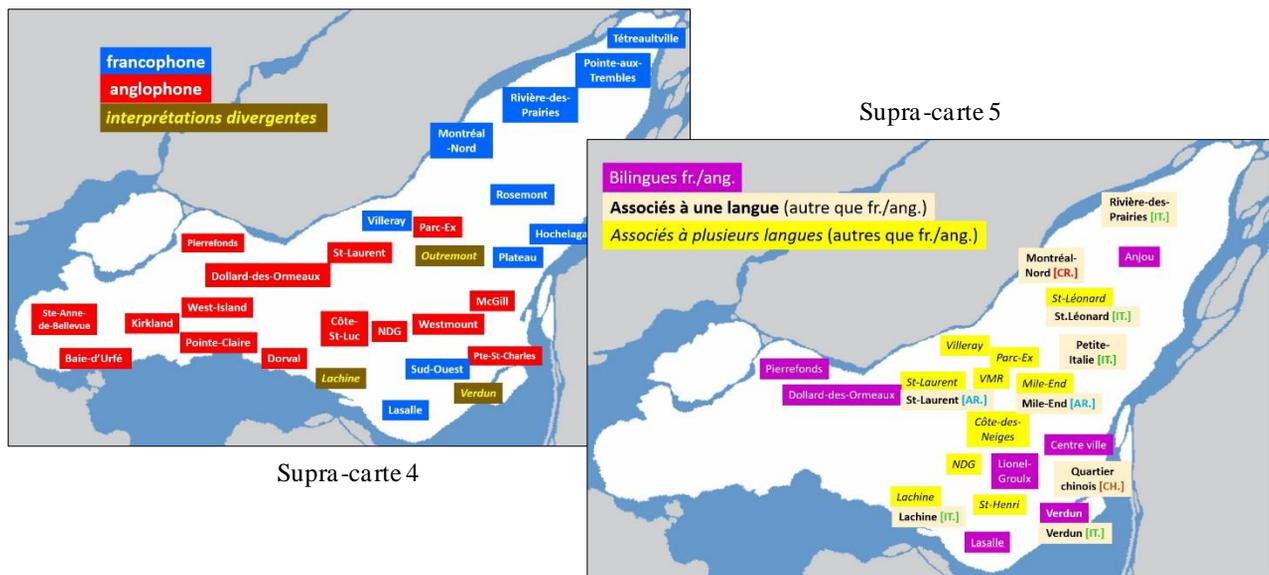


Supra-carte 3

La supra-carte 3 (v. ci-dessus) fait d'abord ressortir de façon schématique la tricatégorisation à laquelle on procède souvent pour décrire la population montréalaise. Le français est représenté par le bleu, l'anglais par le rouge, et les autres langues – regroupées pour la circonstance – par le vert. Les rectangles de couleur traduisent le poids respectif de ces trois catégories. Ils sont situés à l'emplacement (approximatif) choisi par les répondants, et leur nombre reflète le nombre de fois où sont employés les divers glottonymes. La carte reflète la traditionnelle bipartition entre Est francophone et Ouest anglophone, avec des allophones qui s'intercalent entre les deux, mais qui tendent aussi à apparaître à l'intérieur des zones plus clairement associées au français ou à l'anglais – tout en étant presque absents à l'extrême est ou à l'extrême ouest de l'île de Montréal.

Abordons les deux cartes suivantes. La supra-carte 4 (v. ci-dessous) montre les quartiers présentés comme unilingues francophones (bleu) ou anglophones (rouge) par au moins un informateur. On remarque que trois quartiers font l'objet d'interprétations divergentes quant à la langue dominante. Lachine, Verdun et Outremont sont ainsi perçus par au moins un répondant comme francophones, et par au moins un autre comme

anglophones. Il s'agit de quartiers relativement centraux, peu éloignés des autres zones souvent présentées comme bilingues, ce qui peut expliquer l'hésitation.



Sur le même principe, la supra-carte 5 (v. ci-dessus) représente les quartiers perçus par au moins un répondant comme bilingues français / anglais (violet), les quartiers associés à *une* langue en particulier (jaune pâle) et ceux qui sont associés à *plusieurs* langues autres que le français et l'anglais (jaune vif). Cette carte apparaît comme complémentaire de la précédente, au sens où les extrêmes est et ouest de l'île sont moins concernés par ces catégories, alors qu'ils l'étaient pour les quartiers réputés unilingues. Il est intéressant de remarquer que c'est l'italien, que nous avons identifié plus haut comme la « troisième langue » de Montréal, qui est le plus souvent associé à un quartier en particulier (Saint-Léonard et la Petite Italie, mais aussi Rivière-des-Prairies, qui forme une sorte d'extension naturelle de Montréal-Nord, ainsi que Lachine et Verdun). Sans surprise, le chinois est associé au Quartier chinois, le créole (haïtien) à Montréal-Nord et l'arabe à Saint-Laurent et au Mile-End. Ces deux derniers quartiers sont du reste également vus comme multilingues, au même titre que Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Villieray, Parc-Extension, Saint-Léonard, Lachine et Saint-Henri.

2.1.3. L'apparition du « couloir immigrant »

La dernière supra-carte (6, v. plus bas) fait figurer toutes les langues citées autres que le français et l'anglais, autant de fois qu'elles l'ont été, par le biais d'un rectangle coloré situé à peu près là où les répondant.e.s l'avaient placé. Le caractère bigarré du Montréal allophone apparaît bien – nonobstant le fait que ces allophones peuvent être très fonctionnels en français et/ou anglais, une dimension que les informatrices et informateurs n'abordent pas directement (par exemple en créant des catégories du type « bilingues portugais / français », « trilingues italien / français / anglais », etc.). On voit très bien apparaître le

« couloir immigrant » à l’est et à l’ouest du boulevard Saint-Laurent. C’est de part et d’autre de cet axe sud-nord, dans des quartiers plus ou moins éloignés du centre-ville, que les participant.e.s aux vagues migratoires successives ont contribué à la genèse du tissu urbain montréalais actuel.

Souvent, les membres des deuxième ou troisième générations ont eu tendance à quitter le « quartier ethnique » originel pour s’établir dans de nouveaux quartiers, souvent dans le nord et le nord-est de l’île, mais aussi, plus récemment, sur l’île de Laval. On voit cette tendance apparaître sur la carte dans le cas des locutrices et locuteurs de l’italien, du portugais, de l’espagnol ou du grec. On pourrait dire la même chose des personnes qui parlent l’allemand, une langue qui apparaît dans le West Island (où les germanophones sont effectivement surreprésenté.e.s), même si la langue n’est pas mentionnée s’agissant du centre-ville – le souvenir du « quartier allemand » de l’entre-deux-guerres, dont il subsiste encore deux églises fonctionnelles, s’est largement perdu, sauf dans la communauté allemande elle-même.

On remarque que l’existence de certains groupes linguistiques n’apparaît pas liée à un passage par le corridor immigrant, comme pour les locutrices et locuteurs du tagalog, du tamoul ou du russe, mais aussi de l’hébreu. Dans ce dernier cas, la langue est située dans l’Ouest-de-l’Île et semble « mal placée » puisque statistiquement, elle n’y est guère représentée⁷. Ceci pose en filigrane la question de la façon dont les Juifs.ves et leurs langues sont perçus et représentés dans l’espace montréalais – nous y reviendrons.



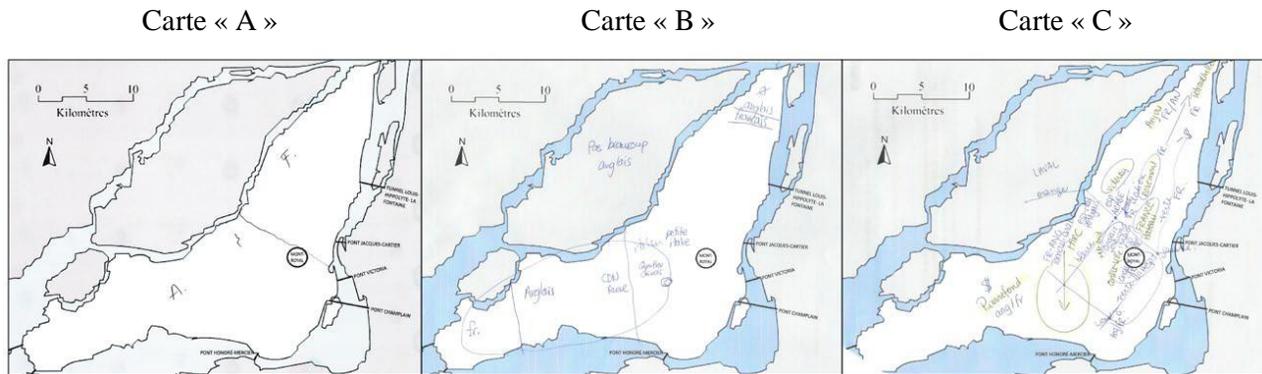
Supra-carte 6

⁷ Pour les données chiffrées de Statistiques Canada, voir <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=montreal&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=Language&TABID=1>.

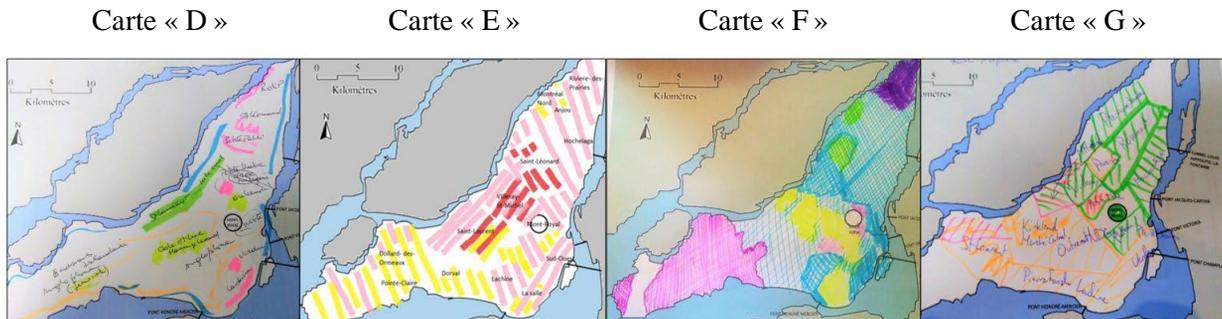
2.2. Analyse des productions cartographiées individuelles; à la recherche d'une typologie

2.2.1. Utilisation de l'écriture et des couleurs, nord géographique et nord subjectif

Avant d'en venir à quelques hypothèses interprétatives concernant les représentations linguistiques en vigueur dans les cartes – afin d'en dresser une brève typologie –, précisons que les répondant.e.s, pour indiquer les langues sur les cartes, ont eu recours à deux types de méthodes. La méthode principale consiste à inscrire les informations directement sur la carte, en utilisant une écriture unicolore. On trouve dans cette catégorie des cartes très simples, comme la carte « A »⁸ (v. ci-dessous) : elle oppose l'« A[nglais] » (ou les anglophones) à l'Ouest et le « F[rançais] » (ou les francophones) à l'Est, de part et d'autre d'une ligne qui apparaît particulièrement étanche et qui peut être le boulevard Saint-Laurent (situé sur la carte juste à droite du Mont-Royal). Certaines cartes, comme la carte « C », sont beaucoup plus riches en informations, avec de nombreux mots, mais aussi des flèches, des cercles, etc., la carte « B » se situant entre les deux :



L'autre méthode consiste à utiliser des couleurs (v. ci-dessous, cartes « D » à « G »): souvent, il s'agit de références complémentaires ajoutées aux informations écrites, par un système de hachures ou de surlignage qui renvoie à une légende où il est précisé de quelle langue il est question. Dans un cas (carte « F »), les couleurs sont liées uniquement à la légende, sans qu'apparaissent de mots écrits sur la carte elle-même.



⁸ La numérotation avec des lettres concerne 14 des 15 cartes mentales étudiées, reproduites en totalité et/ou sous forme d'extraits. La seule carte non reproduite était peu « parlante »; elle ne comportait que quelques numéros épars renvoyant à trois langues en légende.

Globalement, comme nous l'avons vu avec les supra-cartes, la localisation des quartiers et des groupes linguistiques est relativement fidèle à la géographie linguistique réelle de la ville. On remarque toutefois quelques « mauvais emplacements » caractérisés. Mais ils sont aussi révélateurs du rapport aux points cardinaux qu'ont les habitants de l'espace montréalais. Comme dans de nombreuses villes nord-américaines, cet espace est divisé par une rue principale en deux parties, en l'occurrence l'Est et l'Ouest, de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent.

Si la situation est relativement simple dans l'Ouest-de-l'Île, elle se complique dans l'Est, parce que l'île de Montréal, en forme de croissant, présente en son centre une courbure vers le nord. Or, sur certaines cartes, c'est bien le nord géographique qui est indiqué, et c'était le cas des cartes vierges soumises à nos répondant.e.s. Mais sur d'autres cartes, pour des raisons d'optimisation de l'espace cartographié, le croissant est « redressé » pour donner une forme plus horizontale à l'île de Montréal. Dans la partie supérieure de la carte, on trouve alors ce nord qu'on pourrait qualifier de « ressenti » ou de « subjectif », mais qui est aussi le nord « administratif ». C'est ce nord qui a par exemple servi à baptiser la ville – puis l'arrondissement – de Montréal-Nord, lequel se trouve être situé plus au sud que la ville de Montréal-Est... – comme le montrent les cartes de l'île de Montréal dont l'orientation respecte le nord géographique⁹. C'est en particulier le cas de la carte du réseau de transports en commun qu'on trouve dans toutes les stations du métro montréalais (v. ci-dessous¹⁰).



Carte 16

En raison du système de signalisation routière en Amérique du Nord – très différent de celui qu'on trouve par exemple en Europe –, beaucoup savent que, dès qu'on se déplace en voiture, les points cardinaux deviennent des indications très relatives. Mais le fait que les Montréalais.es sont exposé.e.s à deux types de

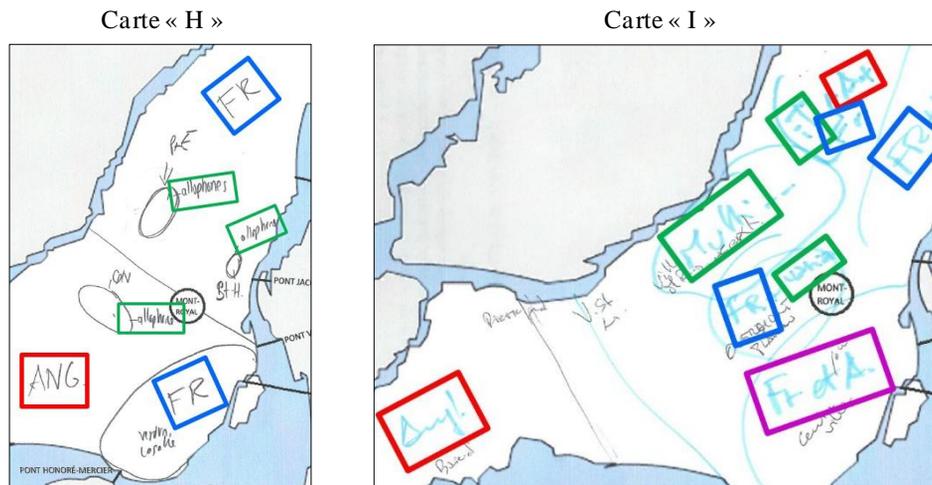
⁹ v. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_quartiers_de_Montr%C3%A9al#/media/Fichier:Montreal-boroughs-post-demerger.png

¹⁰ v. http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/plan_reseau.pdf

cartes, qui comportent soit le « vrai nord », soit « le nord ressenti », peut expliquer pourquoi il semble parfois difficile pour les répondant.e.s de situer Montréal-Nord (et donc le créole haïtien). Ainsi, sur la carte « F » (v. plus haut), le violet foncé, selon la légende, renvoie aux « Haitianos » (et donc, indirectement, au créole). Or, cette couleur est située à l'extrême nord géographique de l'île de Montréal (qui est plutôt, dans l'imaginaire, l'extrême est...), ce qui ne correspond pas du tout à l'emplacement réel de Montréal-Nord.

2.2.2. La priorité à la distinction franco-/anglo-/allophones, entre constat et opinion politique

Pour poursuivre l'analyse, distinguons d'autres types de cartes en fonction des thématiques abordées et de la façon dont elles le sont. Dans les deux cartes ci-dessous (« H » et « I »), l'accent est mis sur la dichotomie entre les zones unilingues francophones et anglophones d'une part, et entre ces zones unilingues de langue officielle canadienne et les zones « allophones » ou « multiculturelles » d'autre part. Dans la carte « H »¹¹, on trouve seulement la mention « allophones », sans précision sur la(les) langue(s) parlée(s). La carte « I » est un peu plus complexe. Outre les zones unilingues, on trouve une zone bilingue français/anglais au centre-ville, une zone « multiculturelle » (sans précision), mais aussi deux zones italophones. L'italien semble ainsi confirmer son statut de « troisième langue montréalaise », ou fait en quelque sorte office de représentant emblématique des langues « autres » :



Dans un esprit légèrement différent, les deux cartes ci-dessous (« B » et « J ») se focalisent sur le *degré* de bilinguisme français/anglais (même s'il est parfois aussi question d'autres langues). Dans la carte de gauche (« B », extrait 2), le ton est de l'ordre du constat. La personne écrit qu'il n'y a « pas beaucoup d'anglais » à Laval et « Ø anglais » dans l'extrême est de l'île. Dans la carte de droite (« J »), le ton est plus au reproche

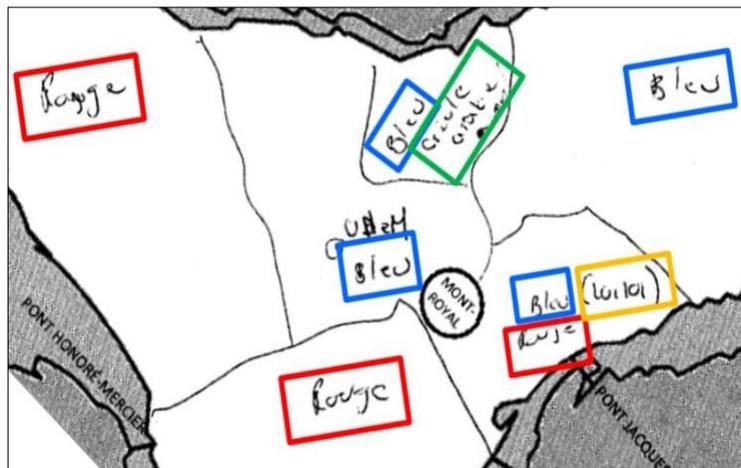
¹¹ Les quadrilatères qui encadrent certains mots ou groupes de mots ont été ajoutés par nos soins. Pour faciliter la lisibilité, nous avons utilisé toujours ces codes de couleur : le **rouge** renvoie à l'anglais, le **bleu** au français, le **violet** au bilinguisme français-anglais, le **vert** aux langues autres que le français ou l'anglais, le **jaune-orange**, puis le **brun** aux considérations extralinguistiques.

Signalons une carte qui apparaît plus « politique » que les autres. Sur la carte « L » (v. plus bas), la personne interrogée n'évoque en effet pas explicitement les francophones ou les anglophones, pas plus qu'elle n'utilise de couleurs renvoyant à une légende. Elle privilégie pourtant bel et bien une vision où le territoire est partagé entre francophones et anglophones : seulement, elle le fait de façon indirecte, en écrivant les mots « bleu » et « rouge » – sans les relier clairement à une langue. Il est intéressant de constater que ces couleurs ne font pas que reprendre la dichotomie traditionnelle, mais qu'elles renvoient aussi aux couleurs des partis politiques – eux aussi héritiers lointains de la « couleur des uniformes ».

Car dans une certaine lecture québécoise, le bleu évoque la couleur des partis provinciaux ou fédéraux qui, au fil des décennies et sous des noms divers, ont cherché à prioriser les intérêts des Québécois.es francophones (Parti québécois, Bloc québécois, Coalition avenir Québec), et qui, selon le contexte, se sont considérés plutôt comme autonomistes, souverainistes ou indépendantistes. Quant au rouge, il renvoie aux partis libéraux (du Canada et du Québec), qui entendent favoriser une vision pancanadienne et qui, pour cette raison, sont parfois soupçonnés de favoriser de facto la langue anglaise – y compris au Québec.

Un autre indice de l'approche plus directement politique de ce répondant réside dans la référence à la « loi 101 » apposée à la mention « Bleu » au centre-ville. On peut l'interpréter comme une volonté de suggérer que seule la loi 101, qui a fait du français l'unique langue officielle du Québec, était en mesure de freiner l'avancée de l'anglais, en particulier au centre-ville de Montréal. Ce dernier a symbolisé le « cœur de la bataille », s'agissant en particulier de la langue d'affichage, et pour certains, il le symbolise encore – qu'on pense aux débats passionnés sur les salutations bilingues de type « bonjour / hi » dans les magasins¹².

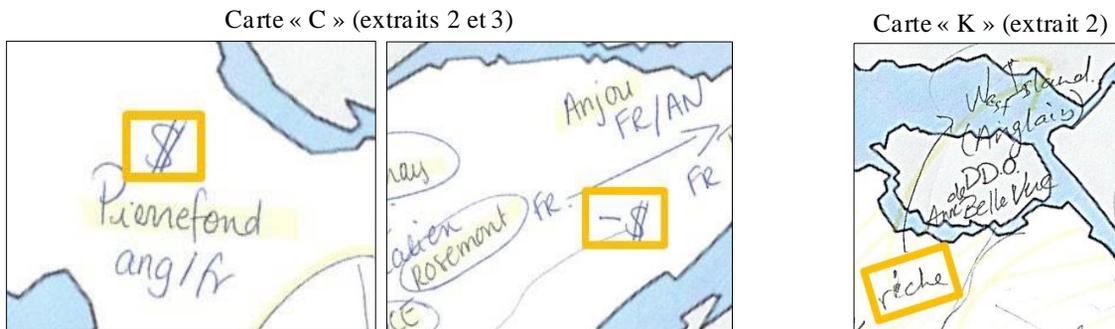
Carte « L »



¹² Voir à ce sujet, dans ce volume, la section 4.2.1.1. du chapitre 2 et la section 2.2. du chapitre 4; voir aussi Lamare (2013, p. 46).

2.2.3. La prise en compte de faits sociaux extralinguistiques et de différences intralinguistiques

Après cet exemple d'une certaine politisation de la carte, observons d'autres informations qu'on peut qualifier d'extralinguistiques, qui font apparaître des représentations linguistiques plus complexes. Certaines cartes font ainsi référence à des considérations socioéconomiques qui ne relèvent pas de la langue comme telle, mais qui, parce qu'elles sont associées à certains groupes linguistiques, sont très significatives. Comme on le voit sur les extraits 2 et 3 de la carte « C » (v. ci-dessous), la personne interviewée a inscrit un « signe de dollar » (« \$ ») dans l'ouest de l'île de Montréal, et ce même signe, mais précédé cette fois du signe « moins » (« - \$ »), dans l'Est. Il s'agit sans doute de faire référence aux écarts de richesse, attestés, entre les Montréalais.es des deux extrémités de l'île, mais aussi, peut-être, à l'écart économique traditionnel entre anglophones et francophones. Même si la différence a été en grande partie comblée depuis les années 1970, les premiers restent souvent vus comme « plus riches » que les seconds. Dans l'extrait 2 de la carte « K » (v. ci-dessous), le mot « riche », associé par une flèche à « West Island (Anglais) », figure du reste en toutes lettres.



Dans l'extrait 4 de la carte « C » (v. plus bas), comme dans toutes les cartes, il est fait référence à la langue française en tant que telle, mais aussi, fait nouveau, au pays d'origine d'un certain nombre de ses locutrices et locuteurs – en l'occurrence, la France. L'association entre immigrant.e.s français.es et Plateau-Mont-Royal est devenue récurrente dans les dernières années. Le pourcentage de Français.es d'origine qu'on trouve dans ce quartier a effectivement augmenté, et les données du recensement illustrent que la France est le premier lieu de naissance des immigrant.e.s qui y habitent, comme l'Italie pour Saint-Léonard, Haïti pour Montréal-Nord, l'Algérie et le Maroc pour Cartierville et le petit Maghreb (section est de la rue Jean-Talon), les Philippines pour certains secteurs de Côte-des-Neiges, ou encore, si l'on quitte l'île de Montréal, le Liban ou la Grèce pour certaines portions de Laval¹³.

Ceci rappelle que, pour les francophones de langue maternelle et, par ricochet, pour nombre de Montréalais.es, la perception de la diversité linguistique de leur ville ne passe pas simplement par

¹³ V. carte dans Marin 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/montreal-monde> ou dans Belkaïd 2017, <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/BELKAID/57273>.

« Juif » [jaune], il ne peut être question que d'appartenance ethnonationale. Par ailleurs, pour évoquer des Juifs.ves dont elle situe une présence significative dans l'Ouest-de-l'Île, la personne utilise non pas un mot français (comme tous les autres sur sa carte, sauf « West Island »), mais le mot anglais « Jewish », comme pour signaler une sorte d'affiliation « naturelle » entre les Juifs.ves et la langue anglaise.

Carte « D » (extrait 3)



La couleur jaune apparaît également pour Côte-Saint-Luc / Hampstead – où les statistiques font effectivement apparaître une forte présence de personnes d'origine juive. Ici aussi, les Juives et les Juifs semblent associés à la langue anglaise, ce qui ne va pourtant pas forcément de soi. Certes, beaucoup de résident.e.s de Côte-Saint-Luc, d'origine juive ashkénaze, ont des ancêtres qui, arrivé.e.s à partir de la fin du 19^e siècle, ont abandonné le yiddish au profit de l'anglais. Et les survivant.e.s de la Shoah qui parlaient encore yiddish sont devenus rarissimes. Mais on y trouve également de Juifs.ves séfarades, arrivé.e.s en particulier du Maroc à partir des années 1950. Même si les plus âgé.e.s parlent parfois encore le judéo-espagnol, ils sont plutôt francophones.

Enfin, toujours sur la même carte, le jaune est également associé à Outremont, où vivent principalement des Juifs.ves hassidiques. Ceux-ci ne représentent qu'un très faible pourcentage des Juifs.ves de Montréal. Mais par leur habillement, par des coutumes et une religiosité qui les distingue dans l'espace montréalais, et en raison du rappel récurrent de leur présence dans la littérature et dans les médias, ils jouissent d'une forme de survisibilité et d'une présence dans l'imaginaire montréalais sans commune mesure avec leur poids démographique. De plus, beaucoup parlent au quotidien le yiddish : de ce point de vue aussi, les membres de cette communauté ont peu en commun avec la majorité des autres Juifs.ves. Le temps où, dans les années 1930, le yiddish était la troisième langue parlée à Montréal, après plusieurs vagues d'immigration, est bien lointain, et cette langue à laquelle de nombreux Juifs.ves restent attaché.e.s émotionnellement et culturellement n'est que très peu parlée à Montréal en dehors des cercles hassidiques.

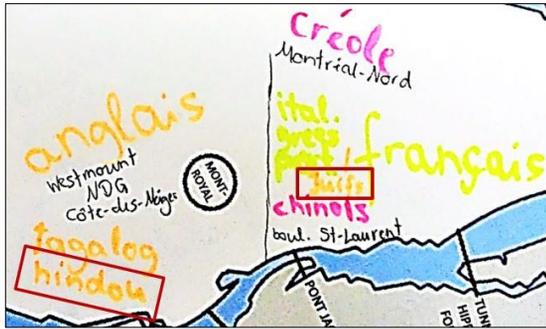
Le fait que la personne à l'origine de la carte semble avoir oublié que celle-ci devait d'abord évoquer les langues (à moins qu'il y ait eu un malentendu avec la personne enquêtrice) n'est probablement pas un

hasard. En effet, même si les frontières linguistiques et nationales ne coïncident pas toujours, en particulier dans les pays plurilingues, les questions linguistiques et ethnonationales sont fréquemment liées. Dans le cas des Juifs.ves, l'une des raisons de leur présence sur cette carte est sans doute liée au fait qu'ils font traditionnellement l'objet d'une surexposition et d'une surmédiatisation. Celle-ci peut s'exprimer en termes de fascination philosémite ou de méfiance antisémite, mais diverses études montrent que le poids démographique des Juifs.ves est souvent très surévalué par le reste de la population – sans parler des stéréotypes concernant leur influence ou leur pouvoir financier supposés, qui restent au cœur de nombreuses représentations, y compris dans l'espace montréalais.

Dans un contexte montréalais marqué historiquement par les conflits économiques et linguistiques entre anglophones et francophones, il se peut que le rôle traditionnel de bouc émissaire dévolu aux Juifs.ves favorise le fait que ce groupe est associé par des francophones à l'« ennemi » anglophone, comme s'il en étaient en quelque sorte l'incarnation – et non pas une composante très minoritaire –, comme s'il symbolisait le risque de transfert linguistique vers l'anglais. Rien dans la carte ne permet d'étayer l'hypothèse que la personne qui l'a conçue fait sienne cette interprétation de l'espace linguistique montréalais – d'autant qu'il faudrait pouvoir en discuter davantage en entretien. On peut simplement rappeler que certaines représentations en circulation dans la sphère sociale peuvent être mobilisées plus ou moins consciemment dans certaines circonstances et réapparaître là où on ne les attendait pas forcément – comme sur une carte censée être consacrée d'abord aux questions linguistiques, et non aux questions religieuses ou ethnonationales. On peut toutefois ajouter que les intervieweur.se.s utilisaient parfois le concept de « communautés linguistiques » pour présenter l'exercice cartographique; le terme « communauté », par ses connotations, peut ainsi fait oublier la dimension strictement linguistique et « autoriser » d'autant plus facilement la référence juive.

2.2.5. Parlez-vous « hindou », « indien » ou « créole »? Entre minorités audibles et visibles

Un constat quelque peu similaire peut être établi pour les langues de personnes en provenance de l'Inde. Ainsi, sur la carte « M » (v. ci-dessous), il est le plus souvent fait référence à des langues précises (créole [haïtien], français, portugais, italien, grec, anglais, chinois, tagalog), mais avec deux exceptions. La première concerne une nouvelle fois les Juifs.ves, et le terme « Juifs » est ici orthographié avec une majuscule, comme doivent l'être les ethnonymes – et contrairement aux termes environnants, qui sont des glottonymes dont l'initiale est une minuscule. Ceci confirme l'hypothèse que l'évocation de ce groupe ethno-religio-national semble s'imposer « automatiquement » dès lors qu'il est question de réfléchir aux langues dans l'espace montréalais. La deuxième exception concerne l'« hindou ». Il se peut que la personne ait confondu la religion (l'hindouisme) et l'une des langues associées à l'Inde hindouiste (l'hindi). À cause de l'absence de majuscule à « hindou », le traitement semble en tout cas différent de celui qui est réservé aux Juifs.ves, dont le statut « à part » semble ainsi davantage souligné.



Carte « M »



Carte « N »

La carte « N » (v. ci-dessus) évoque elle aussi les Juifs.ves et les personnes originaires de l'Inde. Dans le premier cas, il est cette fois bien question d'une langue, l'hébreu, mais la personne interviewée prend la peine d'ajouter « Juif » entre parenthèses. Elle semble donc également envisager les Juifs.ves et leur langue comme un cas particulier. En observant bien, on devine d'ailleurs qu'elle avait d'abord écrit « Juif », avant sans doute de s'apercevoir de la rupture de logique, et, peut-être, de souhaiter remplacer l'ethnonyme par le glottonyme « Hébreux » – à moins que, comme le suggèrent la majuscule et le pluriel, ce terme ne renvoie pas à la langue, mais à une catégorisation ethnique (même si, généralement, le terme « Hébreux » est réservé aux références à l'Ancien Testament). S'agissant des langues ou des personnes originaires de l'Inde, c'est en tout cas le terme « Indien » qui est employé, ce qui fait alors référence non plus à la religion, mais indéniablement à l'identité ethnationale – et toujours pas à une langue identifiable.

Dans les deux cartes, on peut voir dans cette façon de recourir à d'autres logiques que les catégories strictement linguistiques une réaction à une situation complexe. Face aux spécificités des histoires politique, culturelle, religieuse, linguistique et nationale juive et indienne, ces deux répondant.e.s, de façon plus ou moins consciente, ont recouru à de nouvelles catégories. Certains groupes autres que linguistiques, mais dont il est parfois question dans les débats linguistiques (ou, plus généralement, identitaires) à Montréal, peuvent ainsi faire l'objet de représentations qu'on pourrait qualifier de péri-linguistiques. Impossibles à classer selon le principe d'équivalence entre langue, pays d'origine et sentiment d'appartenance ethnationale – un principe qui fonctionne beaucoup mieux dans le cas de langues comme l'italien, le grec ou le créole haïtien –, ces groupes aux contours ambigus n'en apparaissent pas moins parfois utiles à celles et ceux qui doivent décrire la diversité linguistique.

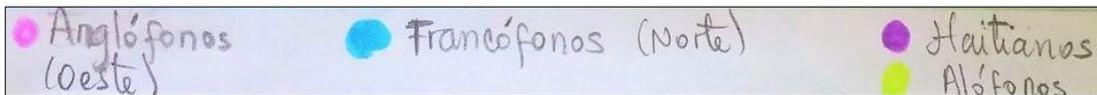
S'agissant du créole, on remarque que, dans chacune des trois cartes où il en est question, il n'est pas précisé qu'il s'agit du créole haïtien. On peut toutefois le penser, étant donné l'emplacement de ces mentions sur la carte (à Montréal-Nord ou à proximité), et parce que la présence du créole à Montréal est un fait dont nombre de Montréalais.es sont conscient.e.s. Il reste que le mot « créole » pourrait s'appliquer à d'autres langues. Certaines sont relativement proches du créole haïtien (créoles martiniquais et guadeloupéen, voire créoles de l'Océan indien – Réunion, Maurice). Mais il pourrait aussi s'agir de langues très différentes, comme

le créole à base d'anglais parlé en Jamaïque. Ce dernier est davantage présent à Toronto qu'à Montréal, et son existence sans doute plus connue des anglophones que des francophones de Montréal, mais il n'est pas absent de la liste des langues montréalaises.

Si l'on admet que les répondant.e.s qui ont mentionné le créole ont en tête les Haïtien.ne.s, cela constitue une sorte de « victoire » pour la reconnaissance de cette langue. Cela peut être perçu comme un indice que les Haïtiennes et les Haïtiens jouissent d'une visibilité et d'une audibilité comparable à celle d'autres groupes ethno-linguistiques. Ce groupe dispose manifestement d'une sorte d'« indépendance linguistique » aux yeux de certain.e.s Montréalais.es, malgré le fait qu'il existe une ambiguïté concernant le statut du créole. Haïti continue en effet d'avoir le français pour langue principale de scolarisation, même si le créole, seule langue connue et parlée de tous, y est devenu co-officiel.

Inversement, on trouve une carte (« F », extrait 2, v. ci-dessous) qui évoque les Haïtien.ne.s, mais pas explicitement leur langue. Cette carte, coloriée, mais exempte de toute inscription, contient une légende en espagnol, dans laquelle les quatre groupes principaux sont les « anglophones », les « francophones », les « allophones » et les « Haïtiens ». Ces derniers forment donc un groupe à part entière, mais qui ne relève pas du suffixe *-phone* et n'est donc pas associé directement à la langue. Il faut admettre que le terme « créolophone » est surtout employé par les (socio)linguistes, mais on ne peut que remarquer une fois encore que les frontières entre les catégories linguistiques et politico-nationales sont parfois floues.

Carte « F », extrait 2



Comme dans le cas du glottonyme « créole », on peut voir dans ce traitement des Haïtien.ne.s comme « quatrième groupe linguistique » une sorte de reconnaissance de leur rôle dans l'espace montréalais. Comme pour les Juifs.ves, il est toutefois possible que ce « traitement de faveur » renvoie à une certaine surmédiatisation, une « survisibilité » qui peut en l'occurrence avoir des causes multiples : racisme dont les membres de ce groupe sont l'objet, intérêt ou fascination journalistique pour les « problèmes sociaux » de Montréal-Nord, mais aussi rôle particulier des intellectuel.le.s et artistes d'origine haïtienne dans la culture québécoise contemporaine.

Remarques conclusives

Dans cette contribution, nous avons pris le parti de ne pas chercher à interpréter les cartes mentales en nous aidant du profil des quinze informatrices et informateurs. Nous avons plutôt choisi de mettre en relation les cartes avec divers faits sociopolitiques « extérieurs ». Une analyse plus poussée, faisant appel aux entretiens

réalisés (voire à de courts entretiens complémentaires), n'est pas exclue pour l'avenir, mais cette première approche nous paraît déjà fructueuse.

Pour ancrer l'analyse des cartes mentales dans un cadre plus vaste (mais sans revenir en détail sur l'histoire des liens entre les groupes linguistiques à Montréal et au Canada/Québec), nous avons présenté quelques cartes à teneur linguistique extraites d'atlas canadiens. Nous avons alors souligné l'accent mis sur la dualité entre francophones et anglophones, et, dans une moindre mesure, sur le bilinguisme, mais aussi sur la présence discrète des questions liées aux allophones, ainsi que sur l'invisibilisation des langues autochtones. Le site de cartographie interactive que nous avons ensuite décrit brièvement nous a permis d'évoquer l'idéal d'une représentation « parfaite » de la diversité linguistique.

Dans les cartes mentales, on retrouve les mêmes thématiques que celles qu'on observait dans les atlas. L'intérêt pour la répartition spatiale des locutrices et locuteurs des deux langues officielles du Canada et pour la localisation de zones uni- ou bilingues reste très prononcé lorsqu'il s'agit de proposer une lecture du territoire montréalais. La présence des allophones comme groupe distinct ou des diverses autres langues semble plus marquée que dans les atlas. Ceci n'étonne guère puisque l'exercice concernait les langues en général et pas forcément le bilinguisme. De plus, pour quiconque vit à Montréal et quitte un tant soit peu son quartier de résidence, dès lors qu'il est question de pratiques linguistiques *réelles* à Montréal – et non de politique linguistique officielle aux niveaux provincial et fédéral –, il semble impossible de faire l'impasse sur la multiplicité des langues en présence.

S'agissant des langues autochtones, on ne peut s'empêcher de remarquer que personne, parmi les répondant.e.s, n'en a mentionné une seule sur la carte. Le fond de carte représentait principalement l'île de Montréal, mais aussi ses environs. Certaines personnes ont ainsi ajouté des indications concernant Laval. On aurait donc pu imaginer que quelques-unes se souviendraient que la réserve mohawk de Kahnawake est située juste de l'autre côté du pont Mercier, mentionné sur la carte – ce même pont qui avait été bloqué pendant la « crise d'Oka » en 1990. Certes la langue dominante des Mohawks est l'anglais et il est rarement question, dans les médias généralistes, de l'école d'immersion en mohawk de Kahnawake, mais l'invisibilité des langues autochtones reste un fait frappant.¹⁴

Qu'il s'agisse des cartes d'atlas, des « supra-cartes » dans lesquelles nous avons condensé les réponses des informatrices et informateurs, ou des cartes mentales elles-mêmes, toutes « parlent » par ce qu'elles disent et par ce qu'elles taisent. Nous espérons avoir montré l'intérêt de notre méthode qualitative pour approcher la complexité des représentations linguistiques dans l'espace social. Une enquête quantitative faisant appel à un nombre plus élevé de sujets pourrait s'avérer davantage représentative de la population montréalaise et des nombreuses perceptions en présence. Mais il est important de constater que ce modeste échantillon donne à lui

¹⁴ Notons toutefois qu'une personne a mentionné le mohawk à l'oral, v. chapitre 3, p. 70 dans ce volume.

seul un riche aperçu de certains éléments clés de l'« expérience montréalaise ». Et l'un des mérites de ces cartes est de rappeler qu'il n'est pas toujours facile de démêler cet écheveau de considérations d'ordre linguistique, ethnonational ou identitaire.

Régulièrement, des commentatrices et commentateurs politiques agitent le spectre de l'anglicisation de Montréal, ou celui de Babel, ou, au contraire, excluent ce type d'éventualité. Pour ce faire, ils utilisent divers critères statistiques : selon le cas, ce peut être le critère de la langue maternelle ou familiale, celui de la langue de travail, ou encore celui de la capacité à s'exprimer dans les deux langues officielles. Les interprétations des faits statistiques peuvent alors diverger et conduire à des conclusions contradictoires. Les cartes elles-mêmes restent un lieu où les faits linguistiques peuvent faire l'objet de distorsions. Mais nous espérons avoir montré qu'en tout état de cause, le fait plurilingue à Montréal, profondément enraciné, mérite qu'on ne le réduise pas à une seule dimension et qu'on explore au contraire sa dynamique dans toute sa complexité – tant au niveau des pratiques réelles que des représentations des pratiques, réelles ou supposées.

Références

Atlas mentionnés en section 1

- Grenier, F. et Hamelin, L.-E. (1980). *Nouvel Atlas Québec Canada*. Édition du renouveau pédagogique.
- Kerr, D. G. G. (1967). *Atlas historique du Canada*. Centre de psychologie et de pédagogie.
- Kerr, D. G. G. (1990). *Atlas historique du Canada* [t. III : *Jusqu'au cœur au XXe siècle – 1891-1961*]. Presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada. (1973). *Atlas national du Canada* (4e éd.). Macmillan.
- Saint-Yves, M. et Vallières, M. (1982). *Atlas de géographie historique du Canada*. Les Éditions françaises.
- Saint-Yves, M., Brouillette, B. et Villemure, M. (1990). *Atlas Larousse canadien* (3e éd.). Les Éditions françaises.

Autres références

- Anagraph. (s. d.). *Recensement 2016 - Langues maternelles*. <https://langues-maternelles-2016.anagraph.io/>
- Belkaïd, A. (2017, mars). Désenchantement des Maghrébins au Québec. *Le monde diplomatique*, 8-9. <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/BELKAID/57273>
- Cavalli, M. (1997). Représentations sociales et politique linguistique. Le cas du Val d'Aoste. *Tranel*, (27), 83-87.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Gueben-Venière, S. (2011). En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales? *EchoGeo*, (17). <https://doi.org/10.4000/echogeo.12573>
- Jodelet, D. (dir.). (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Lamarre, P. (2013). Catching “Montréal on the Move” and Challenging the Discourse of Unilingualism in Québec. *Anthropologica*, 55(1), 41-56.

Le Devoir. (s. d.). *Quelles langues parle-t-on dans votre quartier? Découvrez la langue maternelle de chacun des 34 504 810 Canadiens.*

https://www.ledevoir.com/documents/special/17-08_carte-points-recensement/index.html?fbclid=IwAR1f4TipndFaoerbfdJuVABkFrmyWs2OQJxIRLCQphEkRoifpTXF7WB70b0

Marin, C. (2017, mars). Montréal, ville-monde. Un rêve d'Amérique qui se heurte à la recherche d'emploi. *Le monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/montreal-monde>

Staszak, J.-F. (2013). Carte mentale. Dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 132-133). Belin

